

Au cours de ces dernières années la protection et sauvegarde des œuvres sont devenues des enjeux majeurs. Les risques d'inondations ont menacé plusieurs musées et de nombreux incendies ont touché des monuments tel que [Notre-Dame de Paris \(2019\)](#), la [cathédrale de Nantes \(2020\)](#) et plusieurs églises à travers la France.

Comment prévenir ces risques ? Que prioriser ? Comment agir et par quelles techniques ? **Rescue18** vous un article sur le thème de la **protection des œuvres et du patrimoine**.

## Des précédents et une prise de conscience...

Les œuvres sont le témoignage du passage de l'homme sur Terre. Elles revêtent plusieurs formes : sculptures, gravures, fresques, témoignage d'écriture, peintures ou même objets d'art.

Impossible à dénombrer de par leur multitude, elles sont pourtant le fruit de notre existence et se doivent d'être protégées. Nous pouvons les retrouver partout, aussi bien dans le domaine privé que public, notamment dans les lieux de recensement, plus communément, les **musées**.

Le plus vieux musée est celui du [Capitole de Rome](#), en Italie. Cependant, le premier musée ouvert au public date de 1671 en Suisse, le [Kunstmuseum](#) (musée d'art en allemand) situé à la frontière franco-germano suisse. Dès lors, une émergence se crée dans toute l'Europe, en grande partie durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, nous dénombrons près de cent mille musées dans le monde dont plus de mille deux cents en France.

Tous ces bâtiments sont classés en **ERP de type « Y »**. Pour l'exploitant, le principal risque dans ces édifices, reste celui lié au public en cas d'événement majeur. Cependant, un second risque demeure, celui de la perte de leurs trésors, souvent uniques, authentiques, rares et parfois seule trace d'une période de l'Histoire.

C'est exactement ce qu'a subi le musée national du Brésil le 02 septembre 2018. L'incendie qui a ravagé le Palais de Saint-Christophe, qui accueillait le musée, a eu des conséquences désastreuses. Fort heureusement, aucune victime n'a été déplorée. Pour autant, des collections complètes ont disparu, notamment des registres et des références ethnologiques et archéologiques de tous les groupes

ethniques du Brésil depuis le XVIème siècle. C'est l'histoire de tout un peuple qui a été réduite en cendres. Cet événement tragique sera le déclencheur d'un nouveau procédé qui va se répandre dans la quasi-totalité des musées du monde.

Pourtant, ce n'est pas le premier incendie qui est à déplorer dans un musée ou un édifice renfermant des œuvres d'art. Citons par exemple :

- [1972, incendie de la cathédrale de Nantes](#),
- [1992, le château de Windsor en Grande-Bretagne est la proie des flammes sous les yeux de la Reine Elisabeth II](#),
- 2006, feu dans le dôme de la cathédrale de la Trinité à Saint-Pétersbourg en Russie,
- 2008, deux incendies ravagent respectivement le manège militaire de Québec et le château de Moncalieri de Turin en Italie. Ce dernier déplorera ses œuvres s'élevant à 10 millions d'euros,
- [2019, l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris qui a ému le monde entier](#).

La majorité d'entre eux ont été provoqués par une origine liée à un chantier de travaux. Triste ironie donc, que la cause soit liée à l'embellissement, la mise en conformité ou la restauration de ces bâtiments.

A la suite de l'incendie du musée national du Brésil et la perte de nombreuses collections d'œuvres d'art, [l'UNESCO](#) a mis un point d'honneur à développer une pratique d'anticipation et de préparation à la sauvegarde des trésors de l'humanité.

Cette prise de conscience collective a permis au sein du monde culturel l'émergence de processus visant à améliorer la protection et la sauvegarde des œuvres.

## Prévenir et agir...

La protection et la sauvegarde des œuvres est une discipline récente, en plein essor. Elle recherche la performance et l'amélioration continue dans le futur. En France, une collaboration entre le **BMPM**, la **BSPP**, la **Protection Civile**, les **SDIS** de **Seine-et-Marne** et des **Yvelines**, l'**ENSOSP** et un partenariat avec des agents du **ministère de la culture**, du **château de Versailles** ainsi que du **musée du Louvre** ont permis d'élaborer une première trame sur l'organisation et la

préparation à la protection et la sauvegarde des œuvres.

La mise en place d'un **PSO (Plan de Sauvegarde des Œuvres)** est une étude longue et fastidieuse qui s'opère en collaboration avec le chef d'établissement, le conservateur principal, le service de sécurité incendie (le cas échéant) et les sapeurs-pompiers. Plusieurs étapes permettent ainsi de **recenser**, de **catégoriser**, de **protéger** ou d'**évacuer**.

## Recenser

En premier lieu, cette phase consiste pour le chef d'établissement, aidé de son conservateur, de recenser l'ensemble des œuvres d'art présentes sur le site. Cela comprend tableaux, sculptures, objets d'arts, etc. Les fresques qui peuvent être aux plafonds seront également prises en compte, mais aussi les bas-reliefs sur les façades, sans omettre la bâtie ou partie du bâtiment s'ils sont classés (patrimoine historique ou de l'UNESCO). Le recensement des réserves revêt une importance toute aussi capitale car souvent nombreuses, elles peuvent s'avérer plus importantes que l'ensemble des œuvres exposées.

## Catégoriser

Ensuite, il s'agit de **déterminer un ordre de priorité**. Cette phase semble être la plus délicate. Au même titre qu'un médecin sur une situation avec de nombreuses victimes qui catégorise les urgences absolues et les urgences relatives, le conservateur doit choisir quelles œuvres seront sauvées en priorité ! Les critères prépondérants seront leur rareté, leur artiste, la qualité artistique ou encore le sujet qu'elles évoquent. Bien souvent l'œuvre parle d'elle-même.

Cette priorisation peut s'avérer être un vrai dilemme. En fonction de chacune d'entre-elles, il sera fait le choix de son évacuation ou de sa protection. Certaines œuvres, de par leur taille, leur poids ou leur fragilité sont tout simplement « indéplaçables » dans le cadre d'une opération urgente.

## Protéger et/ou évacuer

Lorsque ces deux étapes sont terminées, **des plans sont réalisés** afin de reporter l'emplacement exact des œuvres à évacuer et/ou à protéger. Ces derniers seront mis à disposition des services de secours en cas d'intervention.

Vient ensuite l'élaboration d'un **dossier synthétique**, également destiné aux services de secours, comprenant une fiche par œuvre avec, à minima, un **descriptif sommaire**, une **photo** et sa **localisation**.

Dans le cadre des évacuations, il faudra déterminer un premier acheminement vers un lieu de stockage d'urgence dans les dépendances immédiates de l'établissement et en prévoir la surveillance par les agents du musée ou les forces de l'ordre. Il s'agira alors d'une « **petite noria** ».

Si les conditions le nécessitent, une « **grande noria** » sera mise en place (ce fut le cas pour l'incendie de NDDP). Il faudra alors aménager un système de pointage et de recensement des œuvres à leur sortie du site, à leur embarquement dans les véhicules de transport et à leur réception dans un second lieu de stockage (départ - transit - arrivée).

Ce nouveau lieu de repli, sécurisé, où seront entreposées les œuvres évacuées devra répondre à des critères impératifs de conservation et se situer dans une zone non soumise aux risques naturels comme les inondations.

Une fois seulement toutes ces étapes préparées, il s'agira alors de **quantifier l'ensemble du matériel** adapté et nécessaire à la protection, l'évacuation (petite noria) et au déplacement (grande noria).

<https://youtu.be/dtILuR9B6-Y><https://youtu.be/gQ3kv1zG10s>

## Pour aller plus loin...

[Unité de valeur de formation PRV3-2012 Comment garantir la sauvegarde des œuvres patrimoniales](#)

[Plan de sauvegarde des biens culturels – Ministère de la Culture](#)

**Crédits et sources :** ArchiMag / La Voix du Nord / Ouest France / HuffPost / Face au risque / Le Parisien / Le Monde / BSPP-Bcom / SDIS 44 / France 3





**Author:** [Rescue18](#)